



Berdorf, Bollendorf-Pont,  
Weilerbach, Grundhof, Kalkesbach

## Procès-verbal de réunion de la commission consultative pour étrangers de la commune de Berdorf

**Date de la réunion:** 30 janvier 2007, 19.30 heures bureau du collège échevinal;

**Présents:** M. Adehm Guy, échevin (président) ;  
M. Kiefer Jean-Claude, membre de nationalité étrangère (vice-président) ;  
MM. Schilling Jean-Marie, Thyès Michel, membres de nationalité luxembourgeoise ;  
M. Da Costa Ferreira Albino, membre de nationalité étrangère ;  
M. Stoffel Tom, secrétaire (fonctionnaire communal) ;

**Absent :** M. Raminhos Tomé Joao Manuel da Silva, membre de nationalité étrangère (excusé).

### 1. Procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé par tous les membres de la commission.

### 2. Brochure d'accueil : finalisation

M Adehm énumère les changements faits lors d'une réunion entre M. Adehm, M. Oé et M. Stoffel du 29 janvier 2007. Sur proposition de M. Oé, il demande aux membres s'ils veulent ajouter leurs numéros de téléphone à l'article qui les présente. Les membres ne sont pas d'avis que ceci soit nécessaire comme leurs numéros de téléphone peuvent être obtenus à l'Administration communale.

L'ordre des pages est changé afin de grouper certains sujets similaires.

M. Adehm précise que le règlement contre le bruit a été enlevé de la brochure car celui-ci sera prochainement remplacé par un règlement élaboré régionalement.

M. Kiefer suggère d'ajouter une partie sur l'option et la naturalisation. M. Stoffel s'occupera de l'intégrer pour le vendredi suivant. M. Adehm passera avec une nouvelle version chez les membres de la commission.

M. Kiefer est d'avis que les résidents de l'institut Héliar reçoivent un exemplaire. M. Adehm est d'un avis contraire. Après discussion, la commission opte pour une distribution aux ménages de l'institut Héliar.

Il est convenu de faire imprimer 650 à 700 exemplaires, dont 575 sont à distribuer à tous les ménages et le reste à offrir lors de l'arrivée de nouveau citoyens. Après que les exemplaires initiaux sont distribués, il faut imprimer des exemplaires à fur et à mesure avec les imprimantes de l'Administration communale. Ceci permettra aussi d'adapter les changements éventuels.

### 3. État des lieux sur les groupes à inviter lors de la fête culinaire interculturelle (02.06.2007)

M. Kiefer critique l'idée et propose d'incorporer d'avantage les enfants. M. Adehm réexplique l'idée. M. Kiefer pense qu'il faut organiser des jeux sur le terrain de football plus tôt dans l'après-midi et puis continuer avec la fête culinaire interculturelle. M. Schilling et M. Thyès sont de l'avis que les gens partiront à cause de la rupture entre la partie jeux et la partie fête culinaire.

M. Adehm fait remarquer qu'il faut incorporer une autre commission consultative afin d'avoir assez de personnes pour organiser un tel évènement. Il pense à la commission culturelle. Les autres membres sont d'accord.

M. Kiefer parle d'un genre de rallye pédestre avec des équipes composées de parents et d'enfants. M. Thyès et M. Adehm parlent de questions et de stands où on peut goûter les spécialités internationales.

M. Thyès propose d'étendre le programme d'animation pour les enfants. Il propose d'engager un groupe qui se charge de grimer les enfants, ce qui est accepté par les autres membres. M. Adehm essayera de contacter les filles qui maquillent les enfants lors de la fête du Ping-pong.

Pour ce qui est des groupes folkloriques à inviter, M. Kiefer précise qu'il a de très bons contacts à cause de son travail. Des discussions sur le nombre de groupes à inviter suivent. M. Kiefer fait remarquer qu'on pourrait inviter les majorettes d'Esch/Alzette au lieu d'un autre groupe. Après avoir décidé d'engager que 2 groupes, les groupes luxembourgeois sont écartés pour des raisons de manque de temps. Par conséquent, un groupe brésilien et un groupe portugais seront engagés pour l'animation.

M. Da Costa Ferreira estime que la fête culinaire ne devrait pas commencer trop tard, sinon les gens partent pour manger à la maison et ne reviennent plus. Il propose 18 :30, ce qui est accepté par les autres membres.

M. Kiefer suggère de mettre des ballons gonflables et d'un château gonflables pour les enfants et pour la décoration. Il est convenu de faire imprimer un logo sur les ballons. M. Kiefer se charge de demander des offres pour le château et pour les ballons.

M. Adehm pense qu'il faut servir des tartines au jambon. Les membres sont d'accord. M. Thyès prend la charge de demander des offres pour le jambon.

Les membres sont d'accord avec M. Adehm pour montrer la cuisine deux semaines avant l'évènement aux personnes qui sont disposés à préparer des plats.

M. Kiefer demande s'il ne faut pas demander au fabricant de fromage local de venir. Les membres sont d'accord.

#### 4. Divers

- Mme Krier du Ministère de la Famille a sollicité le soutien de la commission consultative pour étrangers à M. Adehm lors d'un entretien téléphonique du 29.01.2007. Le soutien est requis pour une exposition d'œuvres d'art des résidents de Héliar, respectivement une porte-ouverte pendant la deuxième moitié de septembre 2007. Les notes de cet entretien téléphonique sont distribuées aux membres pour qu'ils puissent se faire une première idée sur le sujet. Une entrevue avec Mme Krier est fixée au 20.03.2007 16 :30 afin d'approfondir le projet.
- M. Kiefer critique que l'invitation envoyée à tous les ménages concernant un cours de luxembourgeois écrit est seulement rédigée en langue luxembourgeoise. M. Stoffel lui répond qu'il s'agit d'une initiative de la commission culturelle et qu'il ne s'agit pas d'un cours de langue, mais d'un cours de luxembourgeois écrit. Par conséquent il est indispensable de comprendre la langue luxembourgeoise avant d'apprendre à l'écrire correctement.
- M. Adehm déclare que faute de temps, le pot de bienvenue pour les nouveaux arrivants de la commune qui a été proposé par M. Kiefer sera discuté pendant la prochaine réunion.
- La date de la prochaine réunion est fixée au 27 mars 2007 à 19.30 heures.

Fin de la réunion vers 22.15 heures.

Vu et approuvé le présent procès-verbal.

Berdorf, le 27.03.2007

Pour la commission consultative pour étrangers

Le secrétaire



Le président

